




Logement social

Demande régionale de logement social

Vous pouvez désormais effectuer votre démarche en ligne sur www.demande-logement-social.gouv.fr .

Numéro d'assistance : 0812 04 01 70 (*prix d'un appel local depuis un fixe*), ou déposer votre dossier complété avec les pièces justificatives en photocopies pour tous les membres présent sur la demande.

Pièces justificatives

Etat civil



Logement actuel



Resources



Ressources



Autres revenus



Imposition



Enfant(s) à charge



Cas particuliers devant être obligatoirement accompagnés de justificatif

Si vous signalez votre logement comme insalubre :

Joindre une copie du rapport d'hygiène. (*Service hygiène & salubrité*)

Si vous signalez une expulsion :

Joindre une Lettre recommandée ou commandement d'huissier ou Lettre d'assignation à comparaître devant un tribunal
ou en cours de jugement : Commandement de quitter les lieux, Autorisation de recours à la force publique



Si vous signaler des problèmes de voisinage et ou environnement :

Vous devrez impérativement joindre un (des) dépôt(s) de plainte. Pas de main courante

Si vous signalez des violences familiales :

Joindre un dépôt de main courante ou plainte (+ avis médical) et/ou Ordonnance de protection



3, PL. FRANÇOIS-MITTERRAND - B.P. 56 - 93891

LIVRY-GARGAN

☎ 01 41 70 88 00 📠 01 43 30 38 43